

Ovins: la résistance contre les maladies à prion s'organise

Chez les ovins, il est impossible de distinguer tremblante et ESB par des tests "rapides". Les recherches sur une éventuelle forme ovine de l'ESB sont longues et aléatoires. En réaction, un programme de sélection des moutons "résistants" à toute forme de maladie à prion (tremblante, ESB...) est en cours.

Des gènes de résistance à la tremblante

Il existe des ovins résistants à la tremblante. Cette résistance se décline en 4 niveaux, avec des animaux :

- ▶ résistants (porteurs du génotype ARR/ARR)
- ▶ semi résistants (porteurs du génotype ARR/XX)
- ▶ sensibles ou semi sensibles (porteurs des gènes AHQ, ARQ)
- ▶ très sensibles (porteurs du génotype VRQ/VRQ)

Une prise de sang suivie d'une analyse de l'ADN permet de déterminer le génotype des animaux : c'est le "typage". Cet examen ne met pas en évidence des animaux infectés, mais leur susceptibilité -s'ils étaient contaminés- à développer la tremblante.

La voie génétique est un élément essentiel dans la lutte contre la tremblante et les maladies à prions dans l'espèce ovine. Depuis 2002, les UPRA sélectionnent des béliers porteurs des gènes de résistance à la tremblante.



Une prise de sang suivie d'une analyse de l'ADN permet de déterminer le génotype des animaux

Généraliser le génotypage

La Fédération Régionale des GDS travaille à rendre accessible le génotypage des béliers à tous les éleveurs d'ovins de Rhône-Alpes. Plusieurs régions de France ont déjà mis en place des programmes de génotypage, de même que l'Angleterre et les pays d'Europe du Nord.

La participation à ce programme impliquera l'élimination des béliers sensibles et très sensibles et leur remplacement par des béliers résistants. Dans certains cas, l'insémination artificielle sera utilisée. L'éleveur sera assisté de conseils et d'aides en élevage pour raisonner au mieux le remplacement des béliers.

*Henri Fèche, directeur GDS 26
et animateur régional du programme de sélection
génétique de résistance à la tremblante*